

## Note de service

**DESTINATAIRES : Tous les pharmaciens communautaires des secteurs Alphonse-Desjardins et Montmagny-L'Islet**

**DATE : 19 octobre 2020**

**OBJET : Communauté de pratique des pharmaciens en GMF**

---

Depuis 2016, les Groupes de Médecine Familiale (GMF) ont la possibilité d'engager des pharmaciens. Bien que les activités professionnelles du pharmacien en GMF soient décrites dans le guide d'intégration des professionnels en GMF<sup>1</sup>, la formation d'une communauté de pratique nous apparaissait une bonne façon de s'arrimer de façon efficiente aux différents professionnels de la santé de la région et d'harmoniser la pratique du pharmacien en GMF. C'est donc au nom de notre communauté de pratique que nous voulons vous faire part de différentes situations qui pourraient faire l'objet d'une collaboration entre vous et le pharmacien en GMF.

Il n'est pas possible d'uniformiser totalement notre pratique dans l'ensemble de nos milieux, mais le rôle principal du pharmacien en GMF demeure l'analyse pharmacothérapeutique de dossiers complexes dans le but d'optimiser les plans de soins des patients. Nous travaillons en étroite collaboration avec les médecins et les différents professionnels de la santé dans nos GMF respectifs.

Sachez que nous accordons une attention particulière à ne pas dupliquer les tâches du pharmacien communautaire. Nous pouvons être appelé à faire le lien entre vous et le médecin traitant, à vous communiquer le plan de soins de votre patient s'il y consent et à collaborer avec vous à l'implantation, par exemple, de nouvelles ordonnances collectives.

Nous vous invitons, en cas de besoin, à communiquer avec les pharmaciens en GMF de votre région. Vous pourrez, avec le temps, mieux connaître notre pratique et bénéficier de notre soutien aux soins pharmaceutiques que vous offrez aux patients. Nous vous remercions à l'avance pour votre soutien et votre collaboration pour la prise en charge et le suivi des patients.

Au plaisir de travailler ensemble,

Les pharmaciens membres de la communauté de pratique des secteurs Alphonse-Desjardins et Montmagny-L'Islet :

- Alain Rouillard (GMF Nouvelle-Beauce 418 387-2555 poste 227)
- Marie-Hélène Trudel (GMF Lévis les Rivières 418 831-3677 poste 147)
- Élisabeth Dion (GMF Lévis Lauzon 418 833-5810, Bellechasse 418 887-6603, St-Anselme : 418 885-9626)
- Marie-Josée Massicotte et Marie-Aimée Kronstrom (GMF Lévis Métro 418 833-4977 poste 159)
- Geneviève Demers (GMF Laurier Station 418 728-3435 poste 81120)
- Mélissa Giguère (GMF St-Etienne de Lauzon 418 831-9538)
- Andrée-Anne Després (GMF Montmagny 418 248-4933 poste 218)

<sup>1</sup>[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-920-03W\\_Fiches\\_GMF\\_Pharmacien.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-920-03W_Fiches_GMF_Pharmacien.pdf)